

Explosion de la charge de travail, baisse drastique des moyens humains et financiers : Quel avenir pour la Direction générale des finances publiques ?

Les premières annonces relatives au budget 2014 ont été rendues publiques : le gouvernement s'apprête à supprimer 2 564 emplois au sein du Ministère de l'économie et des finances dont probablement une majorité au sein de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). La réduction du budget des administrations de Bercy est également programmée.

L'affaiblissement de la capacité d'action de la DGFIP se poursuit donc, alors que la charge de travail a littéralement explosé depuis 10 ans : le nombre de contribuables renseignés durant la campagne de déclaration des revenus a ainsi augmenté de 87,5% entre 2002 et 2012, le nombre d'appels téléphoniques a augmenté de 133% dans la même période. Ont également augmenté le nombre de dossiers, le nombre de réclamations, la dépense publique... Dans le même temps, plus de 26 000 emplois auront en revanche été supprimés auxquels il faut ajouter 2 062 suppressions d'emplois en 2013. Au sein de la DGFIP, la situation est désormais intenable.

En outre, en 2012 et en 2013, le budget de la DGFIP a été sensiblement baissé, avec des conséquences concrètes en total décalage avec les besoins : ainsi, alors que la lutte contre la fraude fiscale (60 à 80 milliards d'euros par an) est affichée comme un objectif prioritaire du gouvernement ; au quotidien, il est demandé à de nombreux vérificateurs (ainsi qu'aux géomètres...) de limiter leurs déplacements pour réduire les remboursements de frais de fonctionnement. Ces remboursements sont par ailleurs insuffisants : dans les faits, des agents paient pour travailler !

La DGFIP n'a plus les moyens d'assurer ses missions correctement. Certaines ne sont du reste de facto plus assurées.

Il faut donc repenser l'orientation de la DGFIP, ce qui passe notamment par : l'arrêt des suppressions d'emplois, une revalorisation des frais de fonctionnement, un plan d'amélioration des conditions de travail, un changement dans le mode de management, un maillage territorial fin et adapté aux besoins, une reconnaissance de la qualification réelle des agents.

Lors du comité technique de réseau (une instance nationale où siègent les syndicats et la direction générale) du 9 juillet consacré à la « démarche stratégique » de la direction générale, le syndicat Solidaires Finances Publiques est intervenu en ce sens et a proposé un plan d'amélioration des conditions de vie au travail, également synonyme de plan d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des missions de la DGFIP.

Sans un tel plan, il sera difficile de prétendre vouloir assurer efficacement le service public fiscal financier et foncier, c'est-à-dire : renseigner le public, lutter contre la fraude, gérer correctement les données fiscales et cadastrales, contrôler la dépense publique, assurer le conseil aux collectivités locales, gérer le patrimoine immobilier de l'Etat, traiter les réclamations, etc.

Évolution de la charge quantitative globale de travail de la DGFIP entre 2002 et 2012

	2002	2012	Évolution
<i>Sphère fiscale</i>			
Nombre de déclarations de revenus	33,4 millions	36,38 millions	+ 8,9%
Contribuables renseignés durant la campagne IR*	3,2 millions	6 millions	+ 87,5%
Appels téléphoniques reçus durant la campagne IR	2,4 millions	5,6 millions	+ 133,3%
Nombre de courriers électroniques	30 000	880 000	+ 2 833%
Nombre d'entreprises soumises à TVA	3,48 millions	5,02 millions	+ 44,26%
Nombre d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	1,12 million	1,8 million	+ 6%
Nombre d'entreprises à la contribution économique territoriale (2002 : taxe professionnelle)	3,29 millions	4,2 millions	+ 27,65%
Nombre d'avis de taxe foncière	26,2 millions	30,06 millions	+ 14,73%
Nombre d'avis de taxe d'habitation	23,9 millions	31,62 millions	+32,3 %
Nombre de locaux répertoriés par le cadastre	44 millions	49,66 millions	+ 12,86%
Nombre de publications foncières	2,4 millions	2,39 millions	-0,4 %
Nombre de renseignements délivrés	5,1 millions	5,59 millions	+ 9,6%
Nombre de contrôles fiscaux externes	50 371	51 529	+ 2,3%
Nombre de contentieux et gracieux reçus	3,41 millions	4,72 millions	+ 38,41%
Dépenses de l'État payées par la DGFIP (en euros) :			
- budget général	341,4 milliards	390 milliards	+ 14,23%
- comptes spéciaux	83,5 milliards	222,3 milliards	+ 166,22%
Dépenses du secteur public local	138,1 milliards	218,8 milliards	+ 58,43%
Redevance audiovisuelle	2,01 milliards	3,29 milliards	+ 63,68%
État du réseau : nombre de trésoreries de proximité	3 800	2 680	- 41,79%
<i>Emplois</i>			
Effectifs (DGI/DGCP en 2002 / DGFIP en 2010)	141 415	115 411	- 26004 emplois soit - 18,38%

* au-delà de la campagne IR (en mai), les agents de la DGFIP ont également reçu 18 millions de personnes en 2012 durant la campagne faisant suite aux envois des avis d'imposition.

Nota : des missions se sont développées dans la période sans qu'une comparaison pertinente avec 2002 ne soit mesurable : conseil aux collectivités locales, arrivée de Chorus, procédure de certification des comptes de l'Etat, évolution de la comptabilité de l'Etat...

(Source : rapports d'activité 2002 de la DGI et de la DGCP et 2012 de la DGFIP).